



Manifestation nautique

RIVIERE MARNE

BIEF DE JOINVILLE

GRAND NATIONAL A HUIT

COMPETITION D'AVIRON

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2009/03676

Pris en application :
art. 1.22 du R.G.P.

Un arrêt de navigation

- **le samedi 10 octobre 2009 de 10:00 à 12:00 [tous les usagers]**
 - Marne entre les PK 166.4 et PK 173.45 - (Toute la largeur de la voie)
 - En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Joinville-le-Pont, Av. Mendès France, 94340, Joinville-le-Pont Cedex.
Tél : 01 45 11 71 80. Fax : 01 45 11 71 99.
- **le samedi 10 octobre 2009 de 14:30 à 16:30 [tous les usagers]**
 - Marne entre les PK 166.4 et PK 173.45 - (Toute la largeur de la voie)
 - En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Joinville-le-Pont, Av. Mendès France, 94340, Joinville-le-Pont Cedex.
Tél : 01 45 11 71 80. Fax : 01 45 11 71 99.

Commentaire :

Cette manifestation d'aviron à 8 et skiff se déroulera sur un parcours de 4 km et comptera environ 90 embarcations.

Pendant l'arrêt de navigation, les bateaux montants stationneront à l'amont de l'écluse de Saint-Maur, rive droite P.K. 174.300.

Les bateaux avalants stationneront à l'aval de l'écluse de Neuilly/Marne, rive droite P.K. 165.000. Le temps de la pause méridienne (1h) aux écluses de Créteil et de Neuilly/Marne sera intégré dans l'arrêt de navigation du matin, ainsi la navigation sera assurée entre 12h00 et 14h30 sur ces deux ouvrages.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Chef du service gestion de la voie
d'eau

Signé

Alain COUDRET

Date limite d'affichage :
dimanche 11 octobre 2009

Subdivision de Joinville-le-Pont

